

Edito.

**BONNE
ANNÉE
2024 !!!**

Un calendrier original !

Le site d'information en ligne **Reporterre** propose, pour cette nouvelle année, un calendrier original dans lequel les mois ont été

rebaptisés par des noms d'espèces menacées en France, par des projets industriels. Ces dernières sont devenues les emblèmes de luttes actuelles pour la préservation des écosystèmes concernés...

« Par cette initiative à la fois amusée et ambitieuse, il s'agit de souligner à quel point l'urgence écologique nécessite une bascule profonde des imaginaires, un renversement ontologique dans notre rapport au monde et au vivant. [...] Alimentation, transports, consommation... Puisque tout doit changer dans nos modes de vie, autant commencer par la mesure du temps. Car notre rapport au temps est lui-même l'une des sources du problème. Nous ne cessons d'accélérer. Dans notre consommation d'énergie, de matières premières, d'eau et de

nombreux autres indicateurs, tous les compteurs explosent dans une « grande accélération » depuis les années 1950. Or, celle-ci est parfaitement corrélée aux courbes de destruction du système terre. »

Voici le lien pour lire l'article complet et télécharger le calendrier gratuitement:

<https://reporterre.net/Bienvenue-en-l-an-07-de-l-ere-ecologiste>



Par Manu.

Les recettes faciles d'Estelle

L'invisible aux pommes

- 2 oeufs
- 10 cl de lait
- 70g de farine
- 50g de sucre
- 20g de beurre fondu
- 1 sachet de levure chimique
- 1 sachet de sucre vanillé
- 6 pommes.

Battre les oeufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse et mousse.

Ajouter le beurre fondu, le lait, le sucre vanillé. Fouetter de nouveau, incorporer la farine en mélangeant.

Peler et couper les pommes en fines tranches.

Verser dans la pâte et les enfoncer pour qu'elles s'imbibent de pâte.



Beurrer et fariner un moule, verser le mélange et enfourner 35 min à 180/200 c°.

Bonne dégustation !!!

climat

Inondations dans le Nord : l'amertume des habitants contre l'agriculture intensive

Les crues historiques ayant touché le Nord ont été d'autant plus importantes que l'agriculture intensive a entraîné la disparition du bocage.

Bourthes (PdC), reportage :

Dans l'ouest du Pas-de-Calais, [les inondations de novembre](#) ont traumatisé tout un territoire : les crues de la Liane, de la Canche, de la Lys, de la Hem et surtout du fleuve Aa ont affecté 6 000 habitations, engendré des départs précipités de centaines de familles et ruiné des maraîchers — surtout [ceux du marais audomarois](#), près de Saint-Omer. Maintenant que l'eau est redescendue, on cherche à éviter de nouvelles catastrophes.

L'ampleur des dégâts est en effet grande. À Clairmarais, sur les bords du marais emblématique, on aperçoit pêle-mêle des sinistrés revenir dans leur maison inhabitable, des pompiers sillonner les rues, et des agriculteurs nettoyer leurs exploitations. « *Mes parents vivent là depuis cinquante ans, jamais ils n'ont eu 40 cm d'eau* », soupire Sylvain Dewalle, maraîcher audomarois. Le quadragénaire a perdu ses poireaux et ses mâches dans les inondations, et se sent « *sacrifié* ». Il pointe le manque d'entretien des canaux, et craint pour la suite : « *Ça risque de se reproduire.* »

« La terre n'absorbe plus l'eau »

À 30 kilomètres de Saint-Omer, Bourthes, petit village du Montreuillois où l'Aa prend sa source, pense également ses plaies : une vingtaine d'habitations sont toujours touchées et de nombreux habitants sont relogés chez des proches. « *Il n'y a plus d'eau dans Bourthes*, dit Estelle Doutriaux, maire du village. *Mais les maisons ont besoin d'être asséchées avant d'entamer des travaux.* »



Le marais audomarois (ici à Clairmarais) a débordé sur les champs voisins : de nombreux maraîchers ont perdu l'ensemble de leur récolte. © Mehdi Laidouni / Reporterre

Comme ses administrés, Estelle Doutriaux a été surprise par la montée des eaux, alors que le village était préparé aux caprices de l'Aa. « *Depuis les inondations de 2002, des ouvrages ont été construits, treize d'entre eux "tamponnent" les eaux. On n'avait plus d'habitations impactées.* »

L'Aa n'est donc pas la seule source du problème : situé dans une cuvette, Bourthes reçoit les eaux des communes

voisines... parce que la terre n'absorbe plus l'eau comme elle le devrait. « *On a une terre inerte, qui n'absorbe plus l'eau, dès qu'on a des fortes pluies, ça ruisselle. Sur Bourthes, on n'est pas forcément embêtés par l'Aa qui sort de son lit, mais plus par des problèmes de ruissellement.* »

« L'agriculture est responsable des inondations à 80 % »

La raison est simple. Les régions touchées par les inondations — surtout le Montreuillois et le Boulonnais — ont une longue tradition bocagère, mise en péril par le développement de certaines cultures — comme le soja et le maïs — au détriment de l'élevage, notamment laitier, qui façonnait le paysage. Le lait, moins rentable, est peu à peu délaissé. « *Les prairies sont des éponges, c'est ce qui nous permet d'absorber les ruissellements. Beaucoup de prairies ont été retournées, parce que les agriculteurs ne font plus de lait* », déplore Estelle Doutriaux.

« *Le modèle maïs-soja laisse les terres nues à partir du mois d'octobre. Ici, la terre a aussi accueilli beaucoup d'engrais, et est plus fragile. L'agriculture est responsable des inondations à 80 %. La prévention doit se faire chez nous, ça éviterait à Saint-Omer d'être inondée* », dit Didier Findinier, [cultivateur de blé ancien bio](#) à Campagne-lès-Boulonnais, village voisin de Bourthes.

Les champs de Didier Findinier ont été peu affectés, grâce à la présence d'arbres et de haies. © Mehdi Laidouni / Reporterre



L'agriculteur, à rebours de nombre de ses confrères et consœurs, a décidé d'opter pour l'agroforesterie depuis deux décennies. Bien lui en a pris : ses champs de blé et de luzerne ont été épargnés par les inondations. « *J'ai planté des haies au début des années 2000, puis remis des bandes d'arbres au milieu des champs. Ça aère le sous-sol, mais il se passe quinze ans entre le plantage des arbres et les premiers effets.* »

« On a arraché des haies et artificialisé les sols »

L'agriculteur appelle ses confrères à pratiquer davantage l'agroforesterie : « *Il faut tailler les arbres, et cela demande plus de temps. Il y aura 5 à 10 % de terres en moins à cultiver. Mais si la terre cultivable est réduite pour les agriculteurs, la perte de rendement sera compensée par le renforcement du sol.* »

Le maire de Bourthes abonde en ce sens : « *Il n'y a pas qu'un responsable, on subit les conséquences d'une politique menée depuis plusieurs années. Je suis maire d'une commune rurale, et je ne souhaite pas incriminer les agriculteurs. Mais on a arraché des haies, et on a artificialisé les sols. Les pouvoirs publics essaient d'apporter des solutions, mais pour un retour à une meilleure situation, il faut une prise de conscience collective.* »

Reporterre, 11/12/2023

Aménagement**Audrehem : le choix de deux éleveurs de remettre des haies dans les prairies**

Avec le Parc naturel régional, ils ont choisi de planter près de 150 mètres de haies, soit quelque 300 pieds. Ils ont fait ça mercredi avec une quinzaine de personnes de bonne volonté.

C'est là le programme d'action du parc naturel (PNR) proposé aux bonnes volontés du monde rural désireux de redonner à leur environnement l'aspect familier et utile de naguère. Mercredi, à la ferme des Courtils Jacquet, un chantier participatif a réuni une quinzaine de volontaires, armés de gants, de bottes et de pelles, autour de Gabrielle et Jackie Sgard, agriculteurs.

L'objectif du chantier : la mise en place d'une haie de 142 mètres à l'aide de quelque 300 plants

d'essences les plus variées, financées par Jackie et Gabrielle, dont l'aubépine, l'érable champêtre, le néflier et autre viorne. Albane Matricon, technicienne forestière du parc, était à pied d'œuvre pour livrer les conseils et diriger l'opération.



Une quinzaine de volontaires ont répondu à l'appel.

« Nous voulons réparer ce que la folie de l'agriculture intensive a détruit »

Pour les deux éleveurs, planter une haie ne relève pas que de l'esthétique. Les bovins ont besoin d'ombre l'été, les haies sont autant de coupe-vent et c'est une manière ancestrale de lutter contre l'érosion et l'eau (la Hem est à quelques pas). « *Nous voulons, dit Jackie, réparer ce que la folie de l'agriculture intensive a détruit et laisser à nos enfants un univers plus engageant.* »

Jackie adhère au souci actuel de protéger la biodiversité. Les haies et les arbres sont sources de refuge et de nourriture pour les oiseaux. Les pommiers ne manquent pas sur le domaine dont il tire un jus succulent commercialisé à la ferme, au 359, de la rue Monseigneur-Rappe, non loin de l'église.

VDN, 09/12/2023

Agir localement**Quelles aides ?**

D'après les informations indiquée sur le site internet de la Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France, il est possible pour un agriculteur d'obtenir un financement de projet de plantation de haies bocagères à hauteur de 40 %.

(Cette aide est majorée de 20 % si l'exploitant est en agriculture biologique, ou si le projet est collectif. Elle est majorée de 10 % en MAEC Système, en label bas carbone, ou en élevage herbager supérieur à 75 % de STH/SAU, STG lait de foin, ou Au cœur des sols.)

<https://hautsdefrance.chambre-agriculture.fr/articles/detail-de-lactualite/actualites/un-projet-dinvestissement-sur-votre-exploitation-1/>

Notons que l'État a présenté son « Pacte en faveur de la haie » en septembre 2023, qui prévoit d'obtenir un gain net du linéaire de haies de 50 000 km d'ici 2030. Ce plan devrait entrer en pratique début 2024 avec un budget de 110 millions d'Euros au total, et devrait s'ajouter aux aides existantes, d'après le communiqué. Affaire à suivre...

<https://agriculture.gouv.fr/infographie-pacte-en-faveur-de-la-haie>

Organiser des chantiers participatifs ?

Ne pourrait-on pas organiser, avec V.R.A.C. et/ou des volontaires dans la commune, des chantiers participatifs pour aider les agriculteurs de Bouquehault qui le souhaitent à recréer du bocage ? Ce serait un moyen convivial et solidaire de s'impliquer collectivement pour favoriser ces réservoirs de biodiversité...



[Notons aussi le dispositif *Plantons le décor*, initié par la structure publique *Espaces naturels régionaux*, qui propose des conseils et organise des commandes groupées d'arbres et d'arbustes d'essences locales typiques des haies bocagères (entre autres...)

<https://www.plantonsledecor.fr/>

Par Manu.

environnement

Avantages de la haie bocagère avec talus:

Les talus permettent de limiter l'érosion des terres et les coulées de boues sur les routes.

Les haies ont divers atouts : brise-vent, paysager, production de bois de chauffage ou de bois d'œuvre. L'atténuation du vent engendre une élévation de la température et une limitation de l'évaporation (profitable aux cultures).

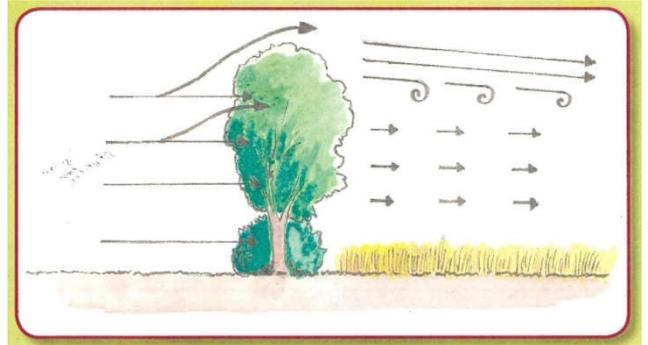
Les talus et haies bocagères sont des chemins de circulation pour la faune et des réservoirs à biodiversité et donc à auxiliaires des cultures (coccinelles) et pollinisateurs (abeilles). 75 % des espèces cultivées dépendent de la pollinisation.

La qualité de l'eau est également améliorée.

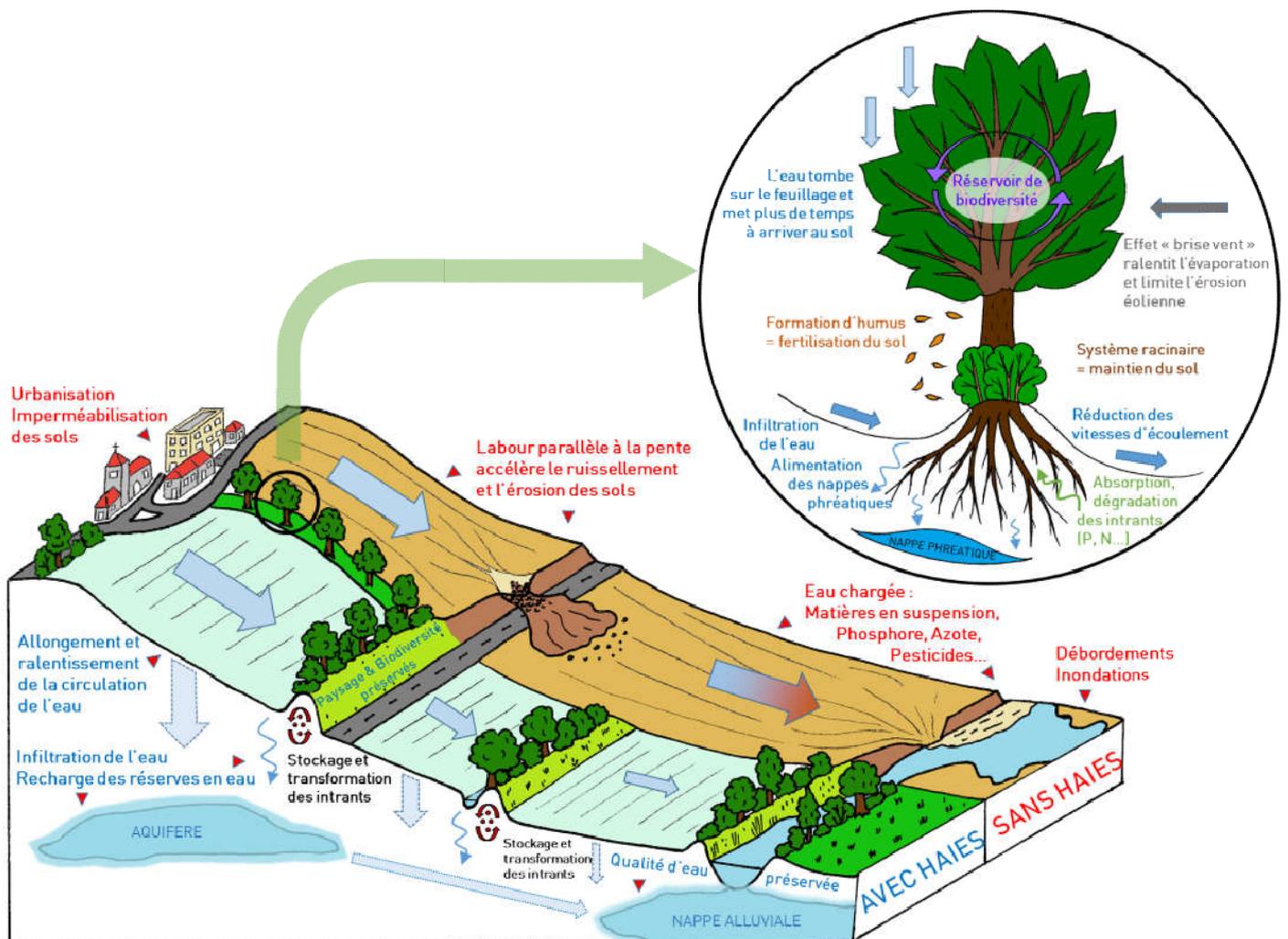
Les arbres prélèvent de l'azote en profondeur, limitent l'érosion et l'entraînement de terre au réseau hydrographique.

Ce sont des pièges à carbone.

(*Champs cultivés entourés par des talus avec des haies. Ce type de haies entrent dans le programme d'action « Breizh bocage », qui est porté par la Communauté de communes CLCL, Finistère)



Une haie réduit la vitesse du vent de 30 à 50 % sur une distance de 15 fois sa hauteur



IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique.

Collectif (bientôt association) V.R.A.C. : Village en Résilience par des Actions Collectives.

Rédaction : Estelle, Jean-Marc, Julia, Manu.

La couleur est offerte par « JMD-Ingénierie SAS »